

Montenotte (Dépt.)
(E.C.)

STATISTIQUE

DES PROVINCES

DE

SAVONE, D'ONEILLE, D'ACQUI,

ET DE

PARTIE DE LA PROVINCE DE MONDOVI,

FORMANT

L'ANCIEN DÉPARTEMENT DE MONTENOTTE.

PAR LE COMTE DE CHABROL DE VOLVIC,

CONSEILLER D'ÉTAT, PRÉFET DE LA SEINE.

TOME PREMIER.



NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

PARIS,

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AÎNÉ, IMPRIMEUR DU ROI,

RUE DU PONT-DE-LODI, N° 6.

1824.

comme il résulte du diplôme de Charles IV. En 1217, la moitié de Sessame fut vendue aux Alexandrins. En 1227, les Astesains restituèrent cette commune aux Alexandrins, en vertu de la paix de Milan de la même année.

En 1305, l'évêque d'Acqui accorda à Ligerxius de Bubbio, à titre de fief, l'investiture des dîmes que ses prédécesseurs étoient en droit d'exiger de la commune de Sessame.

VAGLIO a une paroisse dotée de 300 francs. Le territoire a une étendue de 403 hectares, dont 49 en friche, 152 en bois taillis, le reste en champs, vignes, et prés. La population est de 500 habitants, presque tous agriculteurs.

Ce pays faisoit partie du marquisat d'Incisa en 990.

En 1191, il fut donné au marquis de Montferrat, par l'empereur Henri VI, qui en déposséda ceux d'Incisa pour crime d'assassinat.

En 1364, l'empereur Charles IV en investit de nouveau les marquis d'Incisa, et leur accorda le droit de frapper des monnaies d'or et d'argent.

On ne sait à quelle époque cette commune est passée sous la domination des marquis de Montferrat et de Mantoue.

CANTON DE SAINT-ÉTIENNE-BELBO.

Les communes composant ce canton renferment une partie du cours du Belbo, de la Bormida, et de Finella. Le sol est argileux, pierreux, et dans quelques communes, assis sur le tuf. La surface est de 8,727 hectares, dont le quart environ est en landes, bruyères, et rochers, et le reste en champs, vignes, bois taillis, et châtaigniers.

Le commerce du canton consiste dans l'exportation de ses vins dont les meilleurs sont le muscat, le malvoisie, et le passeretta, dans celle des cocons, et soies écrues, du bois taillis, des truffes, de la volaille, et dans l'importation des grains.

Les vallées les plus considérables sont celles de Belbo et Bormida : celle-ci est plus fertile, l'autre est sujette aux alluvions, et elle est sablonneuse. Le climat y est assez inconstant et exposé à tous les vents; de sorte que le pays souffre à-la-fois en été de la sécheresse et des orages.



Litho de C. Moulins de la Marne.

Stephane Bille.

La population du canton est de 9,405 habitants, presque tous agriculteurs ou muletiers.

Les communes composant le canton de Saint-Étienne ont été le théâtre des guerres du Montferrat, ce qui les a fait souvent changer de maître. Quoique l'origine de ces communes ne soit pas connue, il en est cependant qui sont fort anciennes, à en juger par les monuments qui existent, et par quelques documents dont il sera fait mention.

SAINT-ÉTIENNE-BELBO est situé dans la vallée et sur la rive droite du torrent. Sa paroisse a un revenu de 1000 francs. Dans le hameau de Valdeville il y a un desservant.

L'hospice est en mauvais état de construction et n'a qu'une rente de 166 fr.; cette somme est employée à donner des secours à domicile aux malades indigents.

L'étendue du territoire est de 4,210 journaux du pays, dont 30 en friche, 3,210 en vignes et champs, 100 en prés, et 700 en bois taillis et châtaigniers. La volaille, les œufs, le fromage, les agneaux, que l'on exporte du pays, forment une ressource pour les habitants.

On y exploite des carrières de pierres plates qu'on transporte à Asti.

La population est de 2,467 habitants, presque tous agriculteurs.

Des sources d'eaux jaillissent sur plusieurs points de cette commune : le terrain n'est pas toujours solide. En 1752, un éboulement de terre renversa et engloutit une bourgade entière avec ses habitants.

L'histoire du pays n'est pas intéressante. Le document le plus ancien que l'on ait trouvé indique la vente faite en 1196, par le marquis de Bosco, des droits qu'il avoit sur Saint-Stephano-Belbo, au marquis de Montferrat. En 1292, cette commune a passé sous la domination de la république d'Asti. Il y avoit un petit château dont on voit encore les débris, et qui a été ruiné dans le quatorzième siècle.

En 1515, la moitié du fief de Saint-Étienne a été cédée au marquis d'Incisa par le marquis de Montferrat. Par le traité de paix de Turin en 1703, cette commune a été donnée au roi de Sardaigne qui en a accordé l'investiture à la famille Incisa Bevaria.

CASTIONTINELLA est située sur une colline assez élevée. Il y a six hameaux